

VILLE DE CLAMART

ANNULÉ



(https://www.clamart.fr/sites/default/files/styles/1280x768/public/AGENDA/AGENDA_g%C3%A9n%C3%A9rique/Don_Sang.jpg?itok=r0lgN6R8)

08
FÉV

🕒 14h - 19h

📍 Maison des sports

SANTÉ, SOLIDARITÉ

Don de sang | 8 février

L'Établissement français du sang invite les citoyens à faire un cadeau précieux et utile en prenant rendez-vous pour un don de sang !

Public : Adulte

📅 AJOUTER AU CALENDRIER



Le passe sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang. Le don de sang est également possible avant et après l'injection de vaccin contre la Covid-19 sans délai d'ajournement.

INFORMATIONS PRATIQUES



8 février 2022 de 14h à 19h | Maison des sports, place Hu nebelle



Plus d'informations sur le [site de l'Établissement Français d u Sang \(https://dondesang.efs.sante.fr/\)](https://dondesang.efs.sante.fr/)



LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don)
- Être reconnu(e) apte au don
- Peser au moins 50 kilos

Il est également recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang :

- Après la fin d'un traitement par antibiotique : 7 jours
- Après la fin de soins dentaires : 7 jours (sauf soin de carie : 1 jour)
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois
- Après un accouchement : 6 mois

LES ÉTAPES DU DON DU SANG

- › Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire
- › Vous passez un entretien pré-don afin de déterminer votre aptitude au don
- › Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500ml de sang
- › Après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte.
- › Après un don, il est important de boire et beaucoup manger.

La durée de ces étapes est d'environ une heure.



Afin de leur réserver le meilleur accueil, les donneurs sont invités à prendre rendez-vous et à vérifier leur éligibilité au don avant de se déplacer.

Rendez-vous sur le site [mon-rdv-dondesang](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/32352/sang/31-08-2021) (<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/32352/sang/31-08-2021>) ou sur l'appli « Don de sang ».

En offrant 1 heure de leur temps aux autres, dont seulement une dizaine de minutes pour l'étape de prélèvement, les donneurs de sang font un geste essentiel et généreux, un cadeau qui participera à sauver 3 vies !

1 700 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Ile-de-France pour répondre aux besoins des patients. Certains souffrent d'une maladie du sang (drépanocytose, thalassémie, leucémie...), d'une maladie du système immunitaire, ou encore de cancers, nécessitant des transfusions sanguines régulières ou des médicaments dérivés du sang. D'autres ont un besoin plus ponctuel mais vital (hémorragies au cours d'un accouchement, d'une opération chirurgicale, victimes d'accidents...).

Le défi pour répondre aux besoins de tous les patients reste un challenge quotidien. Le niveau de prélèvement sur les collectes de sang doit être régulier et constant pour assurer l'autosuffisance car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.



(<https://www.clamart.fr/fr>)



(<https://www.clamart.fr/fr>)

MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG
92140 CLAMART

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h